



La plate-forme aéronautique de la base aérienne de Creil, une activité locale équivalente à 660 emplois

La loi de programmation militaire prévoit la désactivation de la plate-forme aéronautique de Creil et le transfert de la flotte CASA vers Évreux. Cette restructuration, programmée pour l'été 2016, entraînera le départ de près de 500 emplois militaires. En tenant compte de la présence des familles, la plate-forme génère une activité économique locale équivalente à 660 emplois.

Son influence économique s'étend essentiellement sur un territoire compris entre Clermont et Compiègne au nord jusqu'à Chantilly et Senlis au sud. La commune de Creil est logiquement la plus concernée en termes d'emploi, et celle de Senlis en termes de population. L'impact de la désactivation est toutefois contenu sur Creil en raison des militaires vivant sur la base sans leur famille et à Senlis car les logements gérés par la base de Creil seront réoccupés.

Pour accompagner l'évolution économique et sociale du territoire, la Préfecture de l'Oise pilote un contrat de redynamisation de site de défense, associant les collectivités territoriales et les partenaires locaux.

Arnaud Bourdon, Joël Dekneudt, Insee

La Loi de Programmation Militaire 2014-2019 définit les modalités de mise en œuvre de la stratégie de défense et de sécurité, déclinant le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Différents critères, parmi lesquels l'aménagement du territoire, notamment, guident le choix de sites concernés par des mesures de réorganisation. Des restructurations sont en effet coordonnées

afin de réviser l'organisation territoriale de la Défense (densification des emprises, réduction des dépenses de fonctionnement), en prenant en compte la situation de l'ensemble du personnel, de leur famille et du tissu local, économique et social des territoires.

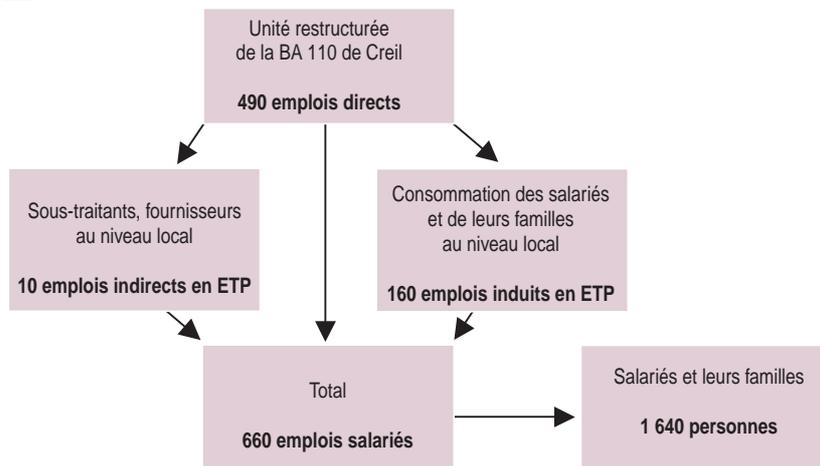
Parmi ces mesures de restructuration du Ministère de la Défense pour la période 2014-2019, la désactivation de la plate-forme aéronautique de la base aérienne de Creil (BA 110) est prévue d'ici l'été 2016.

Cette décision ministérielle impactera près de 500 emplois militaires et civils sur le site de Creil.

Une activité économique équivalente à 660 emplois

L'activité propre de la plate-forme aérienne comprend ses effectifs, militaires et civils, ainsi que les emplois indirects correspondant aux commandes effectuées auprès des entreprises locales pour le

1 L'inscription territoriale de la plate-forme aérienne de la BA 110 de Creil



Note de lecture : ETP signifie Équivalent Temps Plein
Source : Insee, Clap-DADS 2010

fonctionnement des unités ou des travaux de sous-traitance. Les commandes de l'armée étant essentiellement contractées sous la forme de marchés publics nationaux, l'emploi indirect lié à l'implantation d'un site militaire est généralement faible.

Dans le cas présent, l'impact territorial de la plate-forme aérienne est estimé à une dizaine d'emplois indirects mesurés en Équivalent Temps Plein (ETP). Pour l'essentiel, il s'agit de l'activité correspondant à la quote-part de la plate-forme aérienne dans les activités de restauration collective de la BA110. Parmi la centaine d'autres fournisseurs et prestataires de services locaux, les commandes liées à la plate-forme aérienne représentent une fraction très faible du chiffre d'affaires des entreprises concernées.

La consommation des salariés et de leurs familles génère 160 emplois induits (ETP) dans l'économie résidentielle du territoire (activités destinées aux ménages). Pour les militaires qui vivent sur la base, éloignés de leur famille, dits "célibataires géographiques", seule leur propre consommation est intégrée au calcul de l'impact économique local, leur famille générant une activité économique dans une autre zone géographique.

Parmi ces 160 emplois induits (ETP), les activités commerciales (alimentaire, artisanat, restauration) en regroupent un tiers, les activités de services marchands (santé, transport, services à la personne) un deuxième tiers. Le troisième concerne des activités non marchandes (action sociale, enseignement).

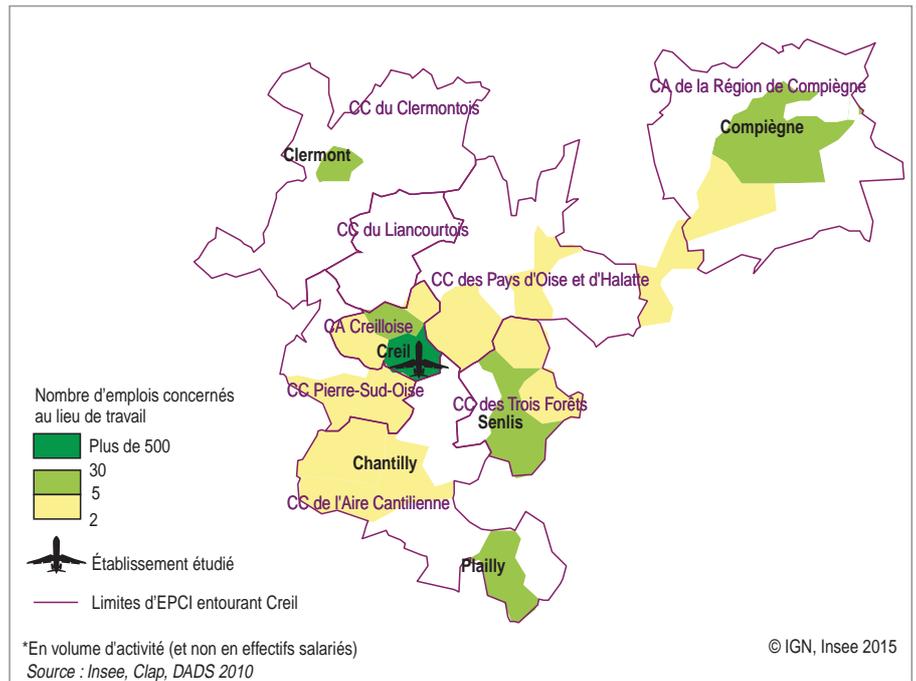
Au total, l'activité économique générée par la plate-forme aérienne de la BA 110 est estimée à l'équivalent de 660 emplois (figure 1).

Une zone d'influence économique inscrite entre Clermont, Chantilly, Senlis et Compiègne

L'influence économique de la plate-forme aérienne de la BA 110 sur l'emploi se concentre logiquement sur la commune de Creil, avec 510 emplois concernés au total, soit 4,5% de l'ensemble des emplois salariés de la commune. Il s'agit de la seule commune

2 Creil, principale commune impactée

Nombre d'emplois au lieu de travail concernés par la restructuration*



où le départ des militaires correspond à une baisse effective d'une partie des emplois. En effet, bien que la BA 110 s'étende sur les trois communes de Creil, Apremont et Verneuil-en-Halatte, l'ensemble des emplois concernés est localisé à Creil, commune de l'adresse de la BA 110.

Dans toutes les autres communes, la contribution de la plate-forme aérienne de la BA 110 à l'activité économique est générée de manière indirecte ou induite. Il ne s'agit pas de postes de travail déterminés. Ce volume d'activité représente toujours moins de 1 % de l'emploi salarié des communes.

La plupart de ces emplois induits sont répartis dans un quadrilatère allant de Clermont et Compiègne au nord à Chantilly et Senlis au sud, territoire de résidence de la majeure partie des salariés de la plate-forme (figure 2).

1 640 habitants concernés par la présence de la plate-forme

Alors que 95 % des emplois liés à la plate-forme aérienne sont situés dans l'Oise, 80 % des salariés résident dans ce département.

L'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais sont leurs principaux lieux de résidence en dehors de l'Oise.

En tenant compte de l'ensemble de ces salariés et de leurs familles, la plate-forme aérienne est le principal vecteur économique pour près de 1 640 habitants, dont 1 300 dans le département de l'Oise et 340 dans les autres départements : 50 dans l'Aisne et la Somme, 120 dans le Nord-Pas-de-Calais, 130 en région parisienne et 40 dans le reste du pays (figure 3).

Ces populations correspondent aux ménages des militaires de la plate-forme aéronautique, hormis les célibataires géographiques qui vivent éloignés de leur famille et aux ménages dont un membre occupe un emploi indirect ou induit.

Au sein de l'Oise, 25 % de la population concernée réside dans la communauté de communes des Trois Forêts (Senlis) et 20 % dans la communauté d'agglomération creilloise. Les quatre autres communautés de communes qui entourent Creil (Clermontois, Pierre-Sud-Oise, Aire Cantilienne, Pays d'Oise et d'Halatte) en rassemblent 20 %. L'influence de la plate-forme de la BA 110 s'étend à l'est jusqu'à la communauté d'agglomération de Compiègne, où réside 10 % de la population concernée.

La commune de Senlis arrive en première position pour le nombre de personnes concernées, avec près de 320 habitants, soit 2,0 % de sa population. La fraction de cette population qui vit en logements gérés par la base de Creil sera, à son départ, remplacée. Vient ensuite la commune de Creil avec 220 habitants (0,7 % de sa population), dont 200 sont célibataires géographiques sur la base aérienne (figure 4).

3 80 % des emplois concernés sont isariens

Emplois concernés selon le lieu de travail et le lieu de résidence

	Ensemble	Département de travail		Département ou région de résidence				
		Oise	Autres	Oise	Aisne Somme	Nord-Pas-de-Calais	Île-de-France	Autres
Emplois directs et indirects	500	500	-	400	10	30	40	20
Emplois induits	160	130	30	130	10	10	10	-
Total	660	630	30	530	20	40	50	20
Population	1 640			1 300	50	120	130	40

Source : Insee, Clap-DADS

Un impact diffus sur le marché immobilier

Les communes de Creil et Senlis seront les plus affectées par le départ des militaires et de leurs familles. Néanmoins, l'impact des déménagements sur le marché immobilier sera limité, en raison de la part élevée de militaires résidant sur la base elle-même ou dans le parc de logements de la Société Nationale Immobilière, qui est sujet à une forte demande.

En dehors de ce parc, aucune commune de l'Oise ne devrait voir plus d'une vingtaine de logements libérés par le départ des militaires de la plate-forme aérienne de la BA110.

Quatrième restructuration dans l'Oise depuis 2008

Creil sera le quatrième site de l'Oise affecté par le redéploiement des forces de la Défense depuis 2008. La précédente Loi de Programmation Militaire avait touché les sites de Senlis (41^e régiment de transmissions), Compiègne (école d'état-major, direction et centre du service national) ainsi que Noyon (régiment de marche du Tchad). Ce sont au total 2 550 emplois militaires qui auront quitté l'Oise entre 2010 et 2016 (figure 5). La fermeture de l'ensemble des sites de la Défense a peu d'impact en termes d'emplois chez les fournisseurs et sous-traitants, mais la consommation des militaires et de leurs familles concerne 760 emplois induits, mesurés en ETP. Parmi ce total de 3 310 emplois, l'Oise en compte 2 910. Au sein du département, 86 % des emplois sont localisés dans cinq communes. Genvry arrive en première position avec 1 100 emplois, suivie de Senlis (650), Creil (540), Compiègne (460) et Noyon (120), seule commune qui n'abritait pas de site militaire restructuré. Dans aucune autre commune de l'Oise, l'impact ne dépasse 20 emplois.

Depuis 2010, le redéploiement des établissements militaires de l'Oise aura affecté, à travers les salariés et leurs familles, la vie de 8 000 personnes, dont 6 700 Isariens. Le territoire touché par ces restructurations recouvre surtout des communes longeant la vallée de l'Oise, du Creillois au Pays Noyonnais (figure 6).

Deux tiers de la population impactée réside dans sept communes. Senlis arrive en tête avec plus de 1 800 habitants concernés, soit 11 % de sa population. Noyon et Guiscard, avec plus de 5%, sont relativement plus touchées que Compiègne, Margny-lès-Compiègne et Creil, où les déplacements des unités militaires concernent entre 0,7 et 2,0% de la population.

Mais c'est à Genvry, à proximité de Noyon, que l'impact est le plus important. La

Méthodologie

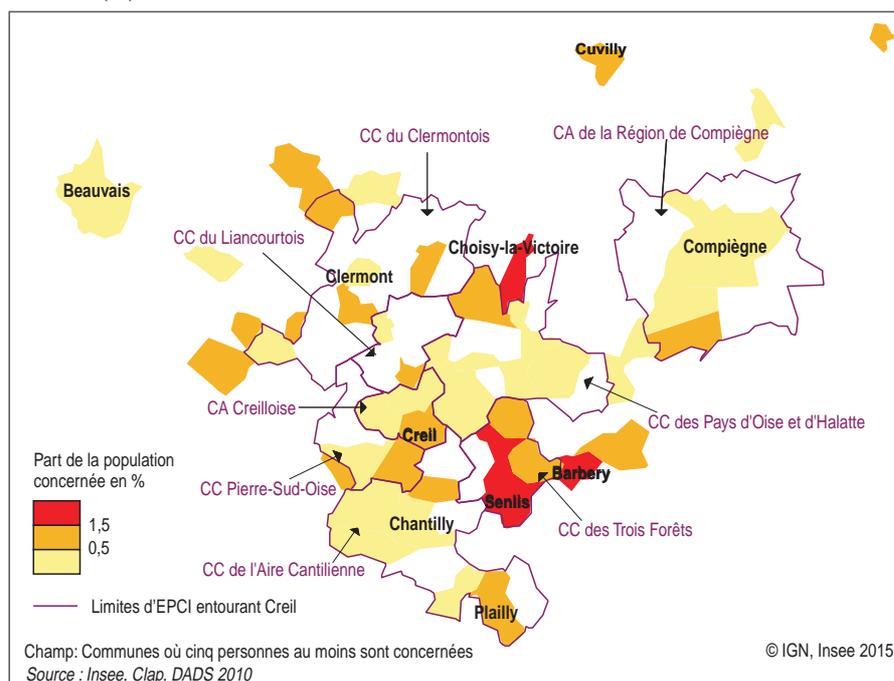
L'inscription territoriale d'un établissement

La présence d'un établissement sur un territoire génère localement de la création de richesse qui va au-delà des seuls emplois offerts directement par l'établissement (**emplois directs**). En effet, sa présence génère aussi une activité économique locale, donc des emplois chez les fournisseurs, prestataires de services ou sous-traitants auxquels l'entreprise a recours localement (**emplois indirects**). De même, la consommation des salariés et de leurs familles induit localement des emplois dans les activités destinées aux ménages, comme le commerce de détail, les services, les loisirs... (**emplois induits**). Outre le nombre total d'emplois impactés par la restructuration, l'étude fournit aussi une estimation du nombre d'habitants concernés par la présence des activités de la plate-forme de la BA 110.

L'ensemble des emplois directs, indirects et induits et des habitants liés à la présence de l'établissement constitue son "inscription territoriale". Il s'agit d'une mesure de son apport à l'économie locale indépendamment de son devenir. Ces résultats ne présument pas de l'impact effectif de la restructuration de la BA110. D'une part, les emplois indirects et induits ne correspondent pas à des postes de travail qui seront effectivement supprimés et toutes les familles ne seront pas amenées à déménager. D'autre part, le bilan de la restructuration dépend aussi des activités économiques qui peuvent s'installer et des flux de population dans les logements libérés.

4 Au moins 50 communes de l'Oise sont concernées par la base de Creil

Part de la population concernée



5 3 300 emplois concernés par les restructurations depuis 2008

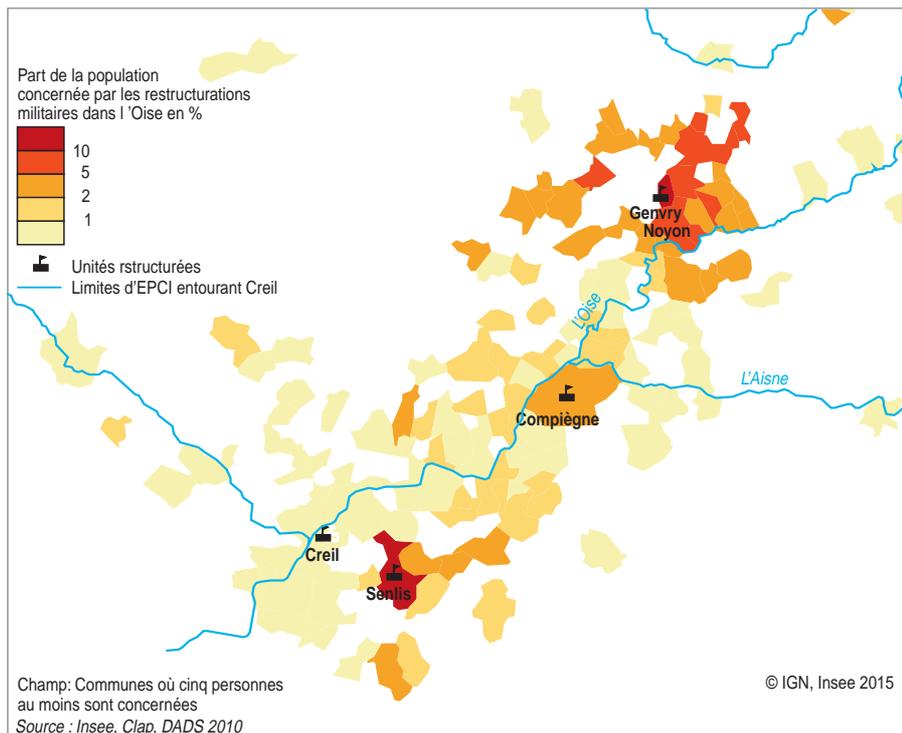
Emplois et population impliqués dans le département de l'Oise

Unités militaires	Commune d'implantation	Emplois concernés	dont militaires et indirects	dont induits	Salariés résidant dans l'Oise	Population concernée
Régiment de marche du Tchad	Genvry (Noyon)	1 390	1 100	290	1 160	2 290
41 ^e Régiment de transmission	Senlis	740	550	190	730	1 680
École d'état major, service national	Compiègne	550	400	150	490	1 370
Plate forme aérienne BA 110	Creil	630	500	130	530	1 300
Ensemble		3 310	2 550	760	2 910	6 640

Source: Insee, recensements, DADS

6 Les quatre restructurations successives impactent surtout les communes situées dans la vallée de l'Oise

Part de la population concernée dans le département de l'Oise



population légale est passée de 947 habitants en 2010 à 399 en 2012 suite au départ du régiment de marche du Tchad. C'est la commune picarde la plus touchée par les restructurations de sites militaires devant Couvron-et-Aumencourt dans l'Aisne, qui compte 1 171 habitants en 2011, 237 de moins qu'en 2010 après le déménagement du 1^{er} régiment d'artillerie de marine.

Dans la perspective de la désactivation de la plate-forme aérienne de Creil, la Préfecture de l'Oise supervise un dispositif d'accompagnement territorial et économique, conformément au cadre prévu par la loi de programmation militaire. Le vecteur principal en est le contrat de redynamisation de site de défense, dispositif à vocation partenariale associant les collectivités locales et les acteurs économiques.

Le contrat de redynamisation s'appuie sur un diagnostic du territoire concerné, dont la présente étude constitue un premier élément, afin de cerner le périmètre géographique et l'ampleur de l'impact économique. Elle sera complétée par une lecture stratégique des activités nouvelles susceptibles d'être développées avec l'aide des pouvoirs publics, au regard du tissu productif local et des possibilités d'accompagnement portées conjointement par l'ensemble des acteurs du territoire ■

Sources et méthodes

L'estimation des différents effets en matière d'emploi direct et indirect mobilise les données fournies par la base aérienne (emploi direct, commandes aux fournisseurs et prestataires de services locaux), et les sources Insee sur l'emploi (Connaissance Locale de l'Appareil Productif et Déclarations Annuelles de Données Sociales), sur les entreprises (Fichier Approché des Résultats Esane) et le recensement de la population.

Définitions

Emplois directs : nombre de salariés militaires et civils des établissements restructurés.

Emplois indirects : nombre d'emplois occupés chez les fournisseurs et prestataires locaux pour répondre aux commandes des sites restructurés. Ce volume d'emploi est calculé au prorata du montant des commandes des unités militaires dans le chiffre d'affaires de ces entreprises

Emplois induits : nombre d'emplois générés dans l'économie locale (bassin de vie) par la consommation courante des salariés et de leurs familles. Ce volume d'emploi est calculé en appliquant des ratios de consommation dans les divers secteurs de l'économie résidentielle (logements, services, commerces, loisirs...) à la population affectée par les restructurations.

Population concernée par les restructurations : ensemble des personnes appartenant aux ménages des salariés comptabilisés dans les effets directs, indirects ou induits. Il s'agit de la population des ménages des militaires à laquelle est ajoutée la population des ménages des emplois indirects et induits, estimée à partir du recensement.

Célibataire géographique : personne vivant éloignée de sa famille pour raison professionnelle.

Insee Picardie

1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Crédits photos : en cours

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Adrover S., A. Mirault, « 600 personnes concernées par la restructuration de la base aérienne de Luxeuil-les-Bains Saint-Sauveur », *Insee Analyses Franche-Comté* n°5, décembre 2014.

